

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Dictature-argentine-Pour-le-juge-Rozanski-les-proces-pour-crimes-contre-l-hu-manite-sont-irreversibles-et-les-institutions-doivent-continuer>

**Dictature argentine Pour le
juge Rozanski les procès pour
crimes contre l'humanité sont
irréversibles, et les institutions
doivent continuer à changer.**

Date de mise en ligne : lundi 18 janvier 2010

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Argentine -

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le juge fédéral argentin Rozanski, dans une interview à l'agence argentine Télam, affirme que les procès pour crimes contre l'humanité vont continuer de manière « irréversible » et que la société se doit d'analyser ce qui se passe après le génocide pour permettre une véritable reconversion des institutions. Pour lui, l'avancée vers un processus de prise de conscience à partir de la mémoire, la justice et la réparation est irréversible.

Ce juge, président du Tribunal oral fédéral n°1 de la ville de La Plata a en 2006 condamné à la prison à perpétuité le répresseur Miguel Etchecolatz et le prêtre Christian Von Wernich pour délits de lèse- humanité. Dans cette interview a Télam, Rozanski remarque la « transcendance internationale » des procès initiés depuis l'annulation des lois de « Point final » en 2003 qui ont modifié l'image argentine dans ce domaine.

« L'Argentine est le seul pays au monde qui a mené ces procès après 30 ans et ne pas le valoriser est nocif socialement », soulignant « la reconnaissance internationale » qui réveille fait « d'être un pays qui fait face à la violation des droits de l'homme même si c'est après 28 ans ».

Pour Rozanski, les organismes des droits de l'homme ont été décisifs pour la progression des procès, marquant le rythme avec la constance et la cohérence des revendications qu'ils faisaient depuis 30 ans. Reconnaisant les lenteurs du calendrier des procès, il souligne que chaque procès amène de nouveaux dossiers. A un mois du début du procès de l' « affaire Dupuy" » où le tribunal va juger des délits commis entre 1976 et 1980 dans l' « Unidad Penitenciaria 9 » de La Plata, le magistrat insiste sur le fait que « on doit encore parler de ce qui s'est passé ».

« Le phénomène de la dimension du terrorisme d'Etat met à l'épreuve la société pour le futur, parce qu'une fois qu'est terminée de façon formelle cette étape, et que commence l'époque de la démocratie, apparaît l'autre défi d'analyser ce qui s'est passé d'un point de vue historique, juridique et social » rappelle t-il.

Selon comment on aborde cela, cela « va permettre d'avoir un type ou un autre de société » et la réponse « ce n'est ni un politique, ni un prêtre, ni un philosophe qui peut la donner », mais « cela doit être le résultat d'une interdisciplinarité avec l'humilité intellectuelle d'avoir comme but une amélioration institutionnelle ».

« Sur le plan juridique, je considère qu'est nécessaire de poursuivre l'amélioration institutionnelle », parce que « ce sont beaucoup plus que des procès, ce sont des procès pour violations massives des droits de l'homme, qui ont besoin de juges plus humains, plus ouverts, avec des oreilles plus grandes ».

L'absence de débat interdisciplinaire signifie pour le magistrat qu'en 30 ans « il n'y a pas eu de reconversion institutionnelle profonde en matière de sécurité, justice, ou dans le domaine pénitentiaire, par exemple », ce qui arrive seulement « si l'environnement social accompagne le changement ».

« Dans ce sens, j'interprète le vol des archives des répresseurs survenu le 30 décembre dans les bureaux de la Secrétaire aux droits de l'homme de Buenos Aires, comme un exemple de ce manque de reconversion institutionnelle qui ne permet pas d'avoir des institutions démocratisées ».

Il faut « reconvertir une institution en acceptant que ce ne sont pas des problèmes isolés d'un fonctionnaire délinquant ou corrompu mais que parfois c'est l'institution elle-même qui a des espaces très grands qui génèrent ce type de fonctionnaires, il faut travailler de l'extérieur puisque l'institution elle-même est pervertie par ce phénomène

». Et d'ajouter « je considère que la reconversion est un processus difficile mais possible, parce que dans chaque institution il y a des gens capables de se mobiliser pour faire avancer ces changements ».

Traduction de *El Correo*, d'après [Télam](#), Paris, le 17 janvier 2010.